

Image not found or type unknown



Quel recours apres malfaçon d' un menuisier

Par **bildefrance**, le **03/03/2008** à **15:55**

Bonjour, rnrn Un menuisier a remplacé toutes les portes et fenetres de ma residence principale que nous renovons . c' etait en decembre 2006 , et nous avons toujours des fuites sur une des portes donnant sur l' exterieur .rnApres de multiples relances telephoniques ce menuisier n' est toujours pas venu corriger le probleme .rnrn Sans rentrer dans des details techniques, je pense que cette porte a été mal posée . Que pouvons nous faire pour lui imposer de realiser les travaux necessaires ?rnrnDans l' attente de votre aide , je vous prie d' agreer , Madame, Monsieur, l' expression de mes sentiments les meilleurs .